

Durmuş TEZCAN

Docteur spécial en droit pénal international
Chargé de cours associé à la Faculté des Sciences politiques
de l'Université d'Ankara

TERRITORIALITE ET CONFLITS DE JURIDICTIONS EN DROIT PENAL INTERNATIONAL

Préface de Robert LEGROS

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
Premier Président de la Cour de cassation de Belgique
Commissaire Royal à la réforme du droit pénal belge
Membre de l'Académie Royale des Sciences,
Lettres et Beaux-Arts de Belgique

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	III
PREFACE	V
TABLE DES MATIERES	VII
LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS	XIX

INTRODUCTION

Section I : OBJET DE L'ETUDE	2
1 Evolution du droit pénal international	3
2. Contenu du droit pénal international	4
3. Pourquoi le principe de territorialité	7
4. Pourquoi les conflits de juridictions	8
5. Recherche d'un principe fondamental pour la solution des conflits de juridictions	9
Section II : INTERET DE L'ETUDE	10
1. Sur le plan des droits belge et turc	10
2. Sur le plan du droit pénal international en général	11
Section III : METHODE DE L'ETUDE	11
Section IV : PLAN DE L'ETUDE	12

PREMIERE PARTIE

TERRITORIALITE ET CONFLITS DE JURIDICTIONS

CHAPITRE I : LES NOTIONS DE TERRITORIALITE ET DE CONFLITS DE JURIDICTIONS EN DROIT PENAL INTERNATIONAL

Section I : DEFINITION DE LA TERRITORIALITE	15
Section II : LE PRINCIPE DE TERRITORIALITE	17
1. Définition du principe de territorialité	17
2. Peut-on parler d'un principe de territorialité	20

A. Principe de territorialité ou règle de territorialité	20
B. Principe de territorialité ou critère de territorialité	21
3. Justifications théoriques du principe de territorialité	22
A. La théorie du contrat social	22
B. La théorie de la souveraineté	23
C. Conclusion	25
4. Justifications matérielles du principe de territorialité	26
A. Raisons d'ordre procédural	26
B. Raisons d'ordre répressif	27
C. Raisons d'ordre international	28
Section III : PRINCIPE DE TERRITORIALITE ET CONFLITS	29
1. Conflits dans l'application du principe de territorialité	29
A. Classification des conflits	29
B. Conflits dans l'application interne du principe	30
C. Conflits dans l'application externe du principe	31
2. Conflits de lois et conflits de juridictions	32
A. Principe de territorialité et conflits de lois	32
B. Principe de territorialité et conflits de juridictions	34
1° Conflits de compétence	35
2° Effets des jugements	35

CHAPITRE II : LE ROLE DE LA TERRITORIALITE DANS DIVERSES BRANCHES DU DROIT

Introduction	39
Section I : EN DROIT INTERNE	40
Section II : EN DROIT INTERNATIONAL PRIVE	41
1. Limites de notre étude	41
2. La territorialité et les conflits de lois	42
3. La territorialité et les conflits de juridictions	47
A. Conflits de compétence	48
B. Reconnaissance et exécution des jugements étrangers	51
Section III : EN DROIT INTERNATIONAL PUBLIC	54
1. Limites de notre étude	54
2. La compétence territoriale	56
3. La compétence territoriale et le principe de territorialité	59
4. La territorialité et les conflits de droit international public	62

CHAPITRE III : LE ROLE DU PRINCIPE DE TERRITORIALITE EN DROIT PENAL INTERNATIONAL

Introduction	64
Section I : EVOLUTION DU PRINCIPE DE TERRITORIALITE EN DROIT PENAL INTERNATIONAL	65
Introduction	65
1. Le système primitif et l'antiquité grecque	66
2. Rome et le Haut Moyen-âge	69
3. La théorie italienne des statuts	72
A. Les infractions commises sur le territoire de la cité	73
B. Les infractions commises hors du territoire de la cité	74
4. L'évolution du principe de territorialité en droits français et belge depuis le XIIIe siècle	77
5. Les autres droits européens depuis le XIIIe siècle	83
6. L'évolution du droit turc	84
7. Vue d'ensemble des règles de droit pénal international dans deux droits positifs	88
A. Le droit belge	88
B. Le droit turc	93
8. L'évolution du principe de territorialité depuis la fin de la deuxième guerre mondiale	98
Section II : L'APPLICATION DE LA LEX LOCI DELICTI COMMISSI	101
1. Exposé du problème	101
2. Pourquoi la lex loci delicti commissi ou, autrement dit, pourquoi le véritable principe de territorialité	103
A. Avantages de l'application de la lex loci delicti commissi	103
1° L'intérêt du délinquant	103
2° L'intérêt de la société	104
3° L'intérêt du point de vue des relations internationales	105
B. Rencontre des critiques que suscite l'application de la lex loci delicti commissi	106
1° Méfiance envers la législation pénale étrangère	106
2° Crainte de la critique étrangère sur la législation, la jurisprudence et l'exécution criminelles	107
3° Impossibilité de prendre dûment en considération tout le système pénal étranger	108
C. Le rôle de la notion de souveraineté	112
3. Conclusion	114

Section III : LE PRINCIPE DE TERRITORIALITE ET LES CONFLITS DE COMPETENCE	115
Introduction	115
1. Le principe de territorialité et les conflits négatifs de compétence	116
2. Le principe de territorialité et les conflits positifs de compétence	118
A. Conflits dans l'application interne du principe	118
B. Conflits dans l'application externe du principe	120
1° Compétence territoriale et compétence personnelle	121
a) objet de la compétence personnelle	121
b) portée des conflits et remèdes	123
3° Compétence territoriale et compétence réelle	124
a) objet de la compétence réelle	124
b) portée des conflits	124
4° Compétence territoriale et compétence universelle	125
a) objet de la compétence universelle	125
b) portée des conflits et remèdes	126
5° Remèdes généraux aux conflits dans l'application externe du principe	127
a) la théorie de la justice déléguée	127
b) la renonciation par une règle unilatérale	129
c) le règlement des conflits de compétence par la voie de conventions internationales	129
3. Conclusion	130
 Section IV : LE PRINCIPE DE TERRITORIALITE ET LES EFFETS DES JUGEMENTS REPRESSIFS ETRANGERS	 132
Introduction	132
1. Valeur reconnue au jugement étranger par un Etat non territorialement compétent	134
A. Rôle du principe de territorialité et tendances générales	134
1° Jugement prononcé par un Etat territorialement compétent	135
2° Jugement prononcé par un Etat qui n'est pas territorialement compétent	135
B. L'effet direct et positif du jugement répressif étranger	138
1° Exécution des peines essentielles	138
2° Exécution des peines accessoires	142
C. L'effet direct et négatif du jugement répressif étranger	143
D. Les effets directs supplémentaires du jugement répressif étranger	145
E. L'effet indirect essentiel du jugement répressif étranger	148
F. Les effets indirects occasionnels du jugement répressif étranger	148
2. Valeur reconnue au jugement étranger par un Etat territorialement compétent	150

A. Rôle du principe de territorialité et tendances générales	150
1° Conflit dans l'application interne du principe	151
2° Conflit dans l'application externe du principe	151
B. L'effet direct et positif du jugement répressif étranger	153
1° Exécution des peines essentielles	153
2° Exécution des peines accessoires	155
C. L'effet direct et négatif du jugement répressif étranger	155
1° Examen des législations nationales accordant partiellement l'effet direct et négatif	159
2° Examen des législations nationales qui refusent l'effet direct et négatif	159
3° Régime particulier en matière d'infractions frontalières	160
D. Les effets directs supplémentaires du jugement répressif étranger	161
E. L'effet indirect essentiel du jugement répressif étranger	162
F. Les effets indirects occasionnels du jugement répressif étranger	162
3. Conclusion	162

CHAPITRE IV . LES PROBLEMES INHERENTS AU PRINCIPE DE TERRITORIALITE

Introduction	164
Section I : LA DETERMINATION DU TERRITOIRE	165
1. Le territoire proprement dit	165
2. Les extensions réelles du territoire	166
A. Exposé du problème	166
B. Les extensions maritimes du territoire	167
C. Les extensions aériennes du territoire	171
D. Les zones en pays limitrophe	171
3. Les extensions fictives du territoire	172
A. Exposé du problème	172
B. La compétence de l'Etat du pavillon en ce qui concerne les navires	173
1° Notions générales	173
2° Abordage ou infractions en haute mer	175
a) infractions de droit commun	175
b) infractions particulièrement graves	176
3° Abordage ou infractions dans la mer territoriale	180
C. La compétence de l'Etat d'immatriculation des aéronefs	186
D. La compétence de l'Etat d'origine en ce qui concerne les armées stationnées à l'étranger	190
E. Les privilèges diplomatiques et consulaires	192

1° Les privilèges diplomatiques	192
a) notions générales	192
b) actes accomplis par un diplomate dans l'exercice de ses fonctions	194
c) actes accomplis par un diplomate en dehors de l'exercice de ses fonctions	196
2° Les privilèges consulaires	199
 Section II : LA LOCALISATION DES INFRACTIONS	 201
Introduction	201
1. La théorie de l'action	203
2. La théorie du résultat	210
3. La théorie de l'ubiquité	216
A. Aperçu de la doctrine et du droit positif	216
B. Appréciation critique	225

DEUXIEME PARTIE

TERRITORIALITE ET CONFLITS DE JURIDICTIONS DANS DE NOUVELLES CONVENTIONS INTERNATIONALES EN MATIERE PENALE

INTRODUCTION	231
 CHAPITRE I : LES CONVENTIONS REGIONALES D'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN MATIERE PENALE	
 Section I : L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EUROPEENNE	 234
1. Le rôle du Conseil de l'Europe	234
A. L'objectif	234
B. Les organes	235
C. L'évolution des moyens d'action	236
D. Vers un système répressif européen	240
2. Les conventions européennes en matière pénale et le principe de territorialité	243
A. La convention européenne d'extradition	244
a) généralités	244
b) la nature de la compétence de l'Etat requérant	245
c) les limites de la coopération	250
1°. le refus d'extradition pour des raisons de nationalité ou de séjour prolongé	250

2°.	l'exigence de la double incrimination	252
3°.	la condition de réciprocité	254
	d) les catégories d'infractions exclues du champ d'application de la convention	255
1°.	les infractions mineures	255
2°.	les infractions politiques	256
3°.	les infractions militaires	258
4°.	les infractions fiscales	258
	e) la Convention Européenne d'extradition et les Droits de l'Homme	260
1°.	le refus d'extradition pour des considérations humanitaires liées à la personne réclamée	261
2°.	le refus d'extradition pour des considérations humanitaires liées à la sanction qui pourrait être appliquée	262
B.	La Convention Européenne d'entraide judiciaire en matière pénale	264
	a) généralités	264
	b) la nature de la compétence de l'Etat requérant	265
	c) les limites de la coopération	265
	d) les catégories d'infractions exclues du champ d'application de la convention	267
	e) la dénonciation aux fins de poursuites	268
	f) conclusion	270
C.	La Convention Européenne pour la surveillance des personnes condamnées ou libérées sous condition	271
	a) une étape décisive dans la marche vers la territorialité européenne	271
	b) généralités	272
	c) la nature de la compétence de l'Etat requérant	273
	d) les limites de la coopération	274
	e) les catégories d'infractions exclues du champ d'application de la convention	275
	f) appréciation critique	275
D.	La Convention Européenne pour la répression des infractions routières	277
	a) généralités	277
	b) le système instauré par la Convention Européenne pour la répression des infractions routières	278
	c) la transmission des poursuites et le principe de territorialité	281
	d) l'exécution du jugement répressif étranger et le principe de territorialité	282
	e) les limites de la coopération	283
1°.	l'exigence de la double incrimination	283
2°.	la condition de réciprocité	284
3°.	appréciation globale	284
	f) conclusion	285
E.	La Convention Européenne sur la valeur internationale des jugements répressifs	286

a) généralités	286
b) l'effet direct et positif des jugements répressifs européens	288
1°. les conditions générales de l'exécution	288
1) les conditions auxquelles doit répondre l'infraction	288
2) les conditions auxquelles doit répondre la décision	292
3) les conditions auxquelles doit répondre la demande	294
4) les infractions exclues du champ d'application de la convention	296
5) les limites de la coopération	296
2°. les effets de la transmission de l'exécution	297
1) les garanties accordées au condamné	299
2) l'octroi de l'exequatur	300
3) l'adaptation de la sanction	301
c) l'effet direct et négatif des jugements répressifs européens	302
1°. le système adopté par la convention	302
2°. l'exclusion de la règle non bis in idem en cas de compétence réelle	303
3°. l'exclusion de la règle non bis in idem en cas de compétence territoriale	304
d) les effets directs supplémentaires des jugements répressifs européens	305
e) l'effet indirect essentiel des jugements répressifs européens	305
f) les effets indirects occasionnels des jugements répressifs européens	306
g) conclusion	306
F. La Convention Européenne sur la transmission des procédures répressives	307
a) généralités	307
b) le cadre d'application de la convention	309
1°. les conditions auxquelles doit répondre l'infraction	310
2°. les conditions auxquelles doit répondre la demande	310
3°. les infractions exclues du champ d'application de la convention	311
c) le mécanisme de la transmission des poursuites	311
d) la transmission des poursuites et le principe de territorialité	312
e) la pluralité des procédures répressives	313
f) conclusion	319
G. La pluralité des conventions européennes en matière pénale et la territorialité européenne	319
Section II : L'ENTRAIDE JUDICIAIRE BENELUXIENNE	322
1. Le rôle du Benelux	322
2. Les traités Benelux en matière pénale et le principe de territorialité	326
A. Le Traité Benelux d'extradition et d'entraide judiciaire en matière pénale	327
a) généralités	327
b) l'extradition	328

1°.	la nature de la compétence de l'Etat requérant	328
2°.	le refus d'extradition des nationaux	328
3°.	la condition de double incrimination	328
4°.	les infractions exclues du champ d'application du traité	328
	c) l'entraide judiciaire	329
1°.	assistance aux opérations dans l'Etat requis	330
2°.	intervention directe dans un autre Etat	330
3°.	dénonciation aux fins de poursuites dans l'Etat requis	333
B.	Le Traité Benelux sur l'exécution des décisions judiciaires rendues en matière pénale	335
	a) généralités	335
	b) les conditions générales de l'exécution	335
1°.	la double incrimination	335
2°.	les conditions auxquelles doit répondre la demande	337
	c) les garanties accordées au condamné	338
	d) décisions partielles	338
C.	Le Traité Benelux sur la transmission des poursuites	339
	a) généralités	339
	b) les conditions générales de la transmission	340
1°.	les conditions auxquelles doit répondre l'infraction	340
2°.	les conditions auxquelles doit répondre la demande	341
	c) la loi applicable à l'infraction	342
	d) la pluralité des poursuites et la convention du 29 avril 1969 sur la coopération en matière économique et fiscale	343
1°.	la poursuite dans l'Etat de commission de l'infraction	344
2°.	la poursuite dans l'Etat de résidence	344
3°.	la poursuite dans l'Etat de constatation des faits	345
D.	Conclusion	346
Section III : L'ENTRAIDE JUDICIAIRE NORDIQUE		348
1.	Le rôle du Conseil Nordique	348
2.	La coopération nordique en matière pénale et le principe de territorialité	349
A.	L'extradition	349
	1°) les règles relatives à l'extradition des nationaux	350
	2°) la non-exclusion des infractions politiques	351
	3°) la suppression de la condition de double incrimination	351
	4°) les modalités de la coopération	352
B.	L'entraide judiciaire en matière pénale	352
C.	L'exécution des décisions étrangères	353
	1°) les conditions générales de l'exécution	354
	2°) l'exécution de la condamnation	355
D.	La transmission des poursuites	355
	1°) la nature de la compétence de l'Etat requérant	357
	2°) les conditions générales de la coopération	357

E. Conclusion	358
Section IV : LE ROLE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES	359
Section V : LA COOPERATION ATLANTIQUE	369
1. Le rôle de l'OTAN	369
2. La Convention de Londres sur le statut des forces de l'OTAN et le principe de territorialité	371
A. Les cas donnant lieu à une compétence exclusive	371
B. Les cas donnant lieu à compétence concurrente	373
a) compétence prioritaire de l'Etat d'origine	373
b) compétence prioritaire de l'Etat de séjour	376
c) renonciation à l'exercice de la compétence prioritaire	378
C. L'entraide judiciaire secondaire	378
D. Les effets des jugements	379
a) l'effet direct et positif	379
b) l'effet direct et négatif	379
E. Conclusion	380

CHAPITRE II : QUELQUES CONVENTIONS INTERNATIONALES ASSURANT UNE REPRESSION UNIVERSELLE

Section I : LA REPRESSION EN MATIERE DE CAPTURE ILLICITE D'AERONEFS	382
1. Limites de notre étude	382
2. La pluralité des compétences	386
3. "Aut dedere, aut punire"	388
4. Appréciation sur le plan des conflits de juridictions	388
Section II : LA REPRESSION EN MATIERE DE TRAFIC ILLICITE DE STUPEFIANTS	391
1. Le contrôle international des stupéfiants	391
2. Règles pénales de la convention unique de 1961	393
3. Règles relatives aux compétences	394
A. La pluralité des compétences territoriales	395
B. La compétence de l'Etat d'arrestation et l'extradition	396
4. Règles relatives aux effets des jugements	397
A. Les effets indirects occasionnels	397
B. L'effet direct négatif	398
5. Conclusion	399

TROISIEME PARTIE
LA CRIMINALITE INTERNATIONALE ET LE PRINCIPE
DE TERRITORIALITE

INTRODUCTION	403
CHAPITRE UNIQUE	
Section I : LA CRIMINALITE DES ETRANGERS	407
1. Le développement de l'immigration	407
2. Quelques aspects de la politique criminelle à l'égard des travailleurs migrants	410
Section II : LE ROLE DU PRINCIPE DE TERRITORIALITE	414
1. Eléments statistiques	414
2. Appréciation	429
CONCLUSION GENERALE	435
BIBLIOGRAPHIE	
OUVRAGES COLLECTIFS	441
TRAITES ET OUVRAGES GENERAUX	442
ETUDES, CONTRIBUTIONS ET ARTICLES	450